VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mme James C. Burns à Eureka Homestead Society, portion Dupre, Gayoso, Palmyra et Banks, $2915. — Benedict.

Acquéreur à Jefferson John Matthews, la même propriété, $2700. — Benedict.

Mme Peter Manale à Savings and Homestead Assn., portion Olympia, St. Patrick, Banks et Palmyra, $1700. — Manion.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1700. — Manion.

Thomas Howard King à Joseph E. Blanchard, lot Rocheblave, Tonti, Banks et Palmyra, $2300.— Landry.

Edward C. and Wilhelmina Schafer à Union Homestead Assn., lot Burgundy, Spain, N. Rampart et St. Roch, $1000. — Gurley.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1000. — Gurley.

Leo M. Eames à Mme Geo. H. Hamann, 2 lots Monaco, Sitka et Kernard Beauregard, $50.

Du même à Mme Ralph H. Boisblanc, 2 lots Hornuff, Sitka, Grant et Beauregard, $50.

Du même à Mme Joseph Goulburn Sheets, 2 lots, Hornuff, Navarre, Kernard, Beauregard, $50.

Joseph Pujol à James Edward Magendie, 2 lots Broad, White, Castiglione et O'Rielly, $800. — Daly.

Rene A. Daix à John L. Smith, lot Broad, Lapeyrouse, Onzaga et Dorgenois, $2400. — Charbonnet.

Succession de Edward M. Blank à Third District Bldg Assn., lot Villère, Urquhart, Music et St. Roch, $2500. — Lautenschlaeger.

Acquéreur à Mme Hainline Jessé Allen, la même propriété, $1,040. — Lautenschlaeger.

Louis F. Martin à Henry W. Robinson, 4 lots, 7me, 8me, Camp, et Chestnut, $7665. — Stafford.

Alexis Grace, et als. à Dryades Bldg and Loan Assn. lot 6me, 7me, Saratoga et Franklin, $2000. — Loomis.

Acquéreur à Mme Joseph Chapman, la même propriété, $1200. — Loomis.

Mme David Bonhage à Peter Tranchina, lot Magazine, Première, Philip et Camp, $55.75. — Dreyfous.

Joseph A. Blythe à Meyer G. Prince, 10 lots, Hayes, Garfield, E. 3me et Maumus, $110.

Du même au même, 5 lots Harrison, Cleveland, E 3me et Maumus, $55.

Pine Grove Realty Co., Inc à Philip Rauschkolb, 3 lots Vallette, Newton, Belleville et Diana, $1005. — Shérif.

Aby Hiller à Mme Eli Geo. Wagner, 2 lots Peters Ave, Valmont, S. Liberty et Howard, $8668. — Sarpy.

Nathanial P. Bentley à Sixth District Bldg and Loan Assn., lot Napoleon, Magazine, Berlin et Constance, $2000. — Grinage.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $1800. — Grinage.

Commercial Security Co. Ltd., à Mme Joseph B. Arleans et al, portion Calhoun, Annunciation, Laurel, et Henry Clay, $50. — Loomis.

Mlle Josephine Shakspeare à John Messina, portion Constantinople, Perrier, Marengo et Coliseum, $5125. — Rouen.

German American Homestead à Dr. Chas. Cassedy Bass, portion Broadway, Pine, Plum et Poplar. — Meunier.

John F. Lindner à Antonino Vienna, lot La. Ave., Clara, Delachaise et Willow, $910. — Cotonio.

Carondelet Realty Co., à Mlle Jessie A. Ross, portion Willow, Gen. Taylor, Delachaise et Clara, $2250. — Parsons.

William J. Holden à George W. Charlton, portion Neron, Burdette, Adams et Mobile, $2000. — Rebentisch.

Joseph Weckerling à William S. Cudlipp, portion Elm, Zimple, Burdette et Fern, $2000. — Saxon.

State of La. (Mme P. J. Labarre) à Mme P. J. Labarre, Ilet Wapping, Vandorf, Broadway et Pine, rédemption pour taxes de 1881-82-83.

HYPOTHEQUES.

Taylor McKeethen à Jas. Simeon, $200, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot La. Ave. Delachaise, Dryades et St. Denis. — Puig.

August T. Mora, à J. A. Lautenschlaeger, Jr., $101, 1 billet, 10 mois, 8 pour cent, lot Chestnut, Camp, Eleanor et Bloomingdale. — Weil.

Smart, $200, 1 billet, 1 an, 7 pour

John F. Charlton à George B. cent, portion Carrollton Ave., Dublin, Hickory et Cohn. — Montgomery.

Louis Oury à A. Miles Coe, $650, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Constantinople, Perrier, Austerlitz et Coliseum. — Gensler.

Alexander Watske à Frank B. Twomey, $200, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Remparts, Harmony, Saratoga et Toledano. — Dreyfous.

Jessie S. C. Ellington à Frederick L. Meek, $850, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot La. Ave., Howard, Freret et Delachaise — Schuber.

Wm. Cromiller, Jr., à G. Emile Reimann, $8500, 2 billets, 1 an, 6 pour cent, lot Tulane Ave., Gayoso, Baudin, et Salcedo et lot Salcedo, Canal, Gayoso et Cleveland. — Guilbault.

Phil Nagele, Jr., à J. A. Lautenschlaeger, $100, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Jackson, Philip, Franklin et Basin. — Lautenschlaeger.

Nicasio Catalano à E. Wegener, $800, 7 pour cent, 8 lots .. Ave, Havana, Dorgenois et Law. — Loomis.

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Mme A. E. Byrnes vs. Operators Turpentine Co., appointement de receveur et jugement, $900.

Mme Adèle Caroline Gutierriez vs. ville de la Nouvelle-Orléans, mandamus et injonction.

Hamilton M. Wright vs. Geo. Oliver et H. H. Newman, pour un billet, $100.

Frank M. Schumacher, agent, vs. Lazu Block, pour des billets, $175.

Mme Annie Goldberg vs. Max Goldberg, séparation de corps et de bien.

Mme Caroline I. Goetz vs. Omer B. Delord, saisie immédiate.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

James B. Flanagan, Angelo Socola, Elizabeth Ellis Adams.

Mme Rose Weinberger, demande l'autorisation d'emprunter.

Marsh Kastler Grant, demande à être émancipé.

La firme The Rosenberg Co. sera liquidée.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

David H. Culligan vs. Geo. A. Gitz ou George Gitz, réclamation, $93.

Beltcher Bros. vs. James Schmidt, réclamation, $30.

Jacob Segen vs. Charles McCarthy, réclamation, $18.

Peter Fabacher vs. J. M. Sullivan, réclamation, $50.

John M. Walt vs. Walter B. Williams, réclamation, $20.

Edgar Smith Jr., agent de Mme M. Thompson, vs. Andrew Hooper, réclamation, $12.

CROUTE DURE COUVRE LA TETE

Éclate à la moindre pression causant un écoulement. Se sert du savon et onguent Cuticura, guéri entièrement.

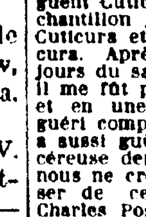

Bolton, Gie. — La tête de mon petit garçon était couverte d'une croute dure et épaisse qui éclatait à la moindre pression produisant un écoulement putride et sanguinolent et le faisait tant souffrir que j'avais peine à le garder. Il était très irrité. Les uns appelaient le mal croute laiteuse, ou dartre courante d'autres eczéma.

"Après avoir essayé plusieurs médecines brevetées je me décidais à essayer le savon et l'onguent Cuticura. Après avoir essayé l'échantillon je fis l'acquisition de savon Cuticura et d'une boîte d'onguent Cuticura. Après m'être servi pendant trois jours du savon et de l'onguent Cuticura il me fût possible d'enlever toute trace et en une semaine mon enfant était guéri complètement. Le savon Cuticura a aussi guéri mon bébé d'une plaie ulcéreuse derrière l'oreille, et maintenant nous ne croyons pas pouvoir nous passer de ces remèdes." (Signé) Mme Charles Poss, 5 Nov. 1912.

L'usage régulier du savon Cuticura pour la toilette et le bain tend non seulement à préserver, purifier et embellir la peau, le scalpe, les cheveux et les mains, mais il aide à prévenir les inflammations, irritations, et l'engorgement des pores, la cause si commune des pustules, vers à tête noire, rougeurs rugosités, de la teigne et autres conditions malsaines de la peau. Le savon Cuticura 25c et l'onguent Cuticura 50c sont vendus dans le monde entier. Echantillon copieux de chaque envoyé gratis, ainsi qu'une brochure de 32 pages traitant de la peau. Adressez une carte-postale Cuticura, Dept. T. Boston.

☞ Les personnes qui se rasent et qui se frictionnent avec une solution au savon de Cuticura le trouveront le meilleur pour le cuir chevelu et la peau.

VENTES A L'ENCAN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Warren. No. 99,082. Cour Civile de District, Division B. En conformité à l'acte No. 153 de 1900. Le MARDI, 16 juin 1914, à la Bourse, 311, rue Baronne, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur; sera vendue en vertu et poursuite d'un ordre daté et signé le 2 juin 1914, par l'honorable Fred D. King, juge de la cour sus-dite, Division B, et qui m'a été adressé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, etc., situé dans le Sixième District, dans le square Franklin, Cadiz, Valence et Liberté. Le dit lot, désigné par la lettre D, mesure 30 pieds de face à la rue Franklin, la même largeur à l'arrière, sur 90 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer les impôts pour 1914 et l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire. Vingt pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

J. O. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.

juin 7 16

VARIÉTÉS

La Survivance Française au Canada.

Depuis Xavier Marmier qui le premier a donné l'exemple, un certain nombre de voyageurs ont exploré notre vieille colonie du Canada. Personne ne l'a fait avec un patriotisme plus éveillé, avec un sentiment plus profond, que le représentant d'une illustre famille lorraine, le prince de Beauvau-Craon. (1).

Dès son arrivée tout lui parle de la France. Le souvenir de Montcalm, le glorieux défenseur du Canada, est aussi vivant que celui de son vainqueur, le général Wolfe. La noble pensée qui les réunit tous deux dans le même tombeau répond encore aux sentiments de tous les Canadiens. L'aspect même de Québec parle de la patrie française. C'est une forteresse qui a l'air d'avoir été bâtie par Vauban.

Du haut de ses glacis on embrasse le cours paisible du Saint-Laurent. Dans la campagne les maisons groupées autour des églises forment des villages où vivent les descendants des colons français. Ils y mènent la vie rurale dans toute sa simplicité. Aucune industrie. Comme leurs ancêtres ils restent étroitement attachés à la terre. Si un Français pénètre chez eux, il y trouve l'accueil le plus cordial et la langue française sur toutes les lèvres. Quelquefois même ils se déplacent pour aller au-devant du voyageur. Celui-ci avec un peu d'imagination peut se croire revenu au temps où les paysans de la Normandie et du Poitou s'installaient au Canada. Ils ont conservé leurs goûts champêtres et leur foi candide dans la parole de leurs pasteurs. La grande influence qui les maintient groupés et fidèles au passé est celle de leur clergé.

Le prince de Beauvau reçoit des uns et des autres, des prêtres et de leurs paroissiens un accueil empressé.

Il n'exprime qu'un regret, c'est que les oreillers n'ont point de taies et que les lits sont dépourvus de draps.

A part ce petit inconvénient, il n'a qu'à se louer de leurs procédés. Le sachant d'une illustre famille lorraine, ils prennent plaisir à lui montrer une statue de la Vierge et une adresse qui viennent du pays lorrain.

Cette fidélité au passé français n'affaiblit en rien le loyalisme des Canadiens. L'Angleterre n'a pas de sujets plus soumis. Cela tient en partie à la finesse et à la sagesse de sa politique. En étudiant le caractère français, les Anglais ont reconnu qu'en général les Français tiennent à leurs idées et à leurs biens. Ils les ont conquis peu à peu en leur garantissant leurs droits de propriété et l'absolue liberté de leur conscience.

Il en résulte un état de choses tout à fait singulier. En face de l'invasion américaine, qui submerge l'ouest du Canada et qui menace d'y absorber l'élément anglais, les colons français deviennent les meilleurs défenseurs de l'Angleterre. "Qui osera affirmer, écrit un diplomate anglais, que la dernière main qui soutiendra le drapeau anglais sur le sol de l'Amérique ne sera pas celle du Canadien français".

Quel commentaire éloquent et inattendu d'entente cordiale!

Charles de Sévigné.

Le fils peu connu d'une mère célèbre mérite cependant sa place parmi les beaux esprits du dix-septième siècle. Il ne demande pas un portrait en pied. Une simple miniature suffit, et voici précisément qu'une main de femme, celle de Mme Mary Duclaux, accomplit cette œuvre délicate dans une nouvelle édition choisie des lettres de Mme de Sévigné (2).

Charles n'obtint aucun des avantages que les mœurs du temps attribuaient aux hommes dans les familles nobles. Il n'eût jamais songé à usurper dans l'affection de Mme de Sévigné la place qu'y occupait sa sœur; il demeura donc toute sa vie le plus modeste des cadets. S'il avait eu quelque chose de l'ambition et de l'esprit d'intrigue qui animaient les Grignan, il aurait pu faire son chemin par l'armée, où il occupait un poste d'officier subalterne. Mais il n'avait ni l'esprit d'obéissance ni l'esprit de discipline qui font le soldat. Quoiqu'il fût très brave et qu'il se conduisît fort bien un jour de combat, il en prenait à son aise avec le devoir militaire, même le plus impérieux de tous: l'obligation de rester à son poste en face de l'ennemi.

Voici, par exemple, un de ses traits. Il était sur les bords du Rhin avec son régiment, immobile, souffrant d'un rhumatisme et profondément ennuyé. Tout à coup, cette situation lui paraît insupportable et, sans permission, sans congé, il tombe chez sa mère, à Livry. Le roi prenait fort mal les sorties de ce genre. Sévigné songe alors à vendre sa charge. C'est une nouvelle cause de mécontentement qu'il donne au roi. L'officier démissionnaire est assuré de subir dans sa province toutes les mortifications possibles. Lorsque, plus tard, Charles sera proposé par le gouverneur de la Bretagne comme député de la noblesse bretonne, le roi, qui n'a rien oublié, fera la sourde oreille, à la grande mortification de Mme de Sévigné, qui comparé non sans une certaine amertume l'échec de son fils avec la fortune grandissante des Grignan.

Heureusement, le fils dédommage sa mère par l'affection et par les égards qu'il lui témoigne. Il lui tient compagnie aux Rochers avec une constante bonne humeur. Il aime comme elle les choses et les gens de Bretagne.

Ni sa liaison avec Ninon de Lenclos, ni sa passion pour une actrice renommée ne refroidissent ses relations avec sa mère. Ninon a beau dire de lui que c'est un cœur de citrouille fricassé dans de la neige, il terminera fort honorablement sa carrière en se mariant avec une jeune fille qui sera jusqu'au bout pleine de déférence pour Mme de Sévigné.

Celle-ci ne se contente pas de rendre justice au caractère de son fils. Elle goûte fort le charme de son esprit et elle le trouve tout à fait digne de la société spirituelle au milieu de laquelle elle vit. Charles de Sévigné, dans la conversation, est de force à tenir tête à Mme de Maintenon, à Mme de La Fayette et à La Rochefoucauld.

L'effort Bulgare.

Voulons-nous connaître la nation bulgare qui a joué un si grand rôle dans la guerre des Balkans, écoutons ce que nous en dit M. Georges Bousquet, ancien directeur général des douanes, ancien conseiller d'Etat. Le gouvernement français et les banques l'ont envoyé à Sofia comme délégué des porteurs de titres bulgares; il y a passé dix ans, il a vu de près les hommes et les choses et il en parle avec autant de compétence que d'impartialité.

La Bulgarie est une terre de paysans où la propriété est très divisée, où chaque famille cultive son champ par des procédés simples, plutôt à la force des bras qu'à la force des machines. Cette vie en plein air forme des corps robustes et prépare des soldats résistants.

Le trait dominant de la race est l'amour de l'économie. Le paysan bulgare économise pour acheter un lopin de terre ou pour augmenter son magot.

Mêmes dispositions chez les bourgeois des villes, avec cette différence qu'ils dépensent volontiers pour faire donner de l'instruction à leurs enfants, l'instruction étant aussi un gagne-pain dans les carrières libérales.

Malgré ces préoccupations individuelles, les Bulgares sont bercés par tant de légendes héroïques et gardent un souvenir si cruel de la domination des Turcs qu'ils se sont montrés à la hauteur de tous les sacrifices. Les plus égoïstes d'entre eux ont compris que l'intérêt de la patrie primait leurs intérêts personnels.

Ce serait parfait s'ils n'avaient coupé quelques doigts et quelques oreilles pour s'emparer des bijoux des femmes. Il y a là un côté barbare sur lequel glisse M. Georges Bousquet, mais qui m'a été signalé par d'autres témoins dignes de foi. Parlons-en tout bas afin que les crimes de quelques-uns ne déshonorent pas une nation tout entière.

A. MEZIERES.

(1) La **Survivance française au Canada**, par le prince de Beauvau, 1 vol. in-18o. Emile Pau, éditeur, 1914.

(2) **Charles de Sévigné**, par Mme Duclaux, un volume in-8o. Paris, Plon.

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

INJECTION BROU

Soulage immédiatement et sans inconvénient. Catarrhe de la Vessie. Chez tous les pharmaciens.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

10 JUIN 1914.

Steamers.

Abanbasey, Colon, 1er Dist., 15.
Atlantis, Repary, Alger.
Alabama, Frontera, 3me Dist., 27.
Angel B. Perez, Barfriton, rue Huitième.
Ardoyne, Amérique du Sud, Stuyvesant Dock.
Bordeaux, Havre, Stuyvesant Dock.
Carolina, Trieste, etc., rue Market.
Drumlanrig, Anvers, 4me Dist., 5.
Director, Puerto Cortez, 3me Dist., 30.
Ellis, Port Limon, 1er Dist., 14.
Haakon, Mexique, avenue Peters.
Hainaut, ———, Stuyvesant Dock.
Induna, ———, rue Harmony.
Italia, Genes, rue Harmony.
Marrowyne, Puerto Cortez, 1er Dist., 14.
Merican, Liverpool, Chalmette.
Nilson, Cuba, rue St-Joseph.
Overdale, Cuba, New Refinery.
Providential, Cuba, New Refinery.
Ravn, Port Barrios, 1er Dist., 14.
Rosina, Honduras, 3me Dist., 33.
Sommelsdyk, Rotterdam, rue Clouet.
Tamaulipas, Mexique, Alger.
Twedale, ———, Stuyvesant Dock.
Tonanand, ———, Bâton-Rouge.

Ships.

Dresden, Portugal, rue Neuvième.

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

10 JUIN 1914.

New-York.
Ss. Emilia S. de Perez, Aguire....2 juin
Ss. Proteus, Nelson ....6 juin

Philadelphie.
Ss. A. A. Raven, Charlsen..........3 juin

Charleston.
Ss. A. A. Raven, Charlsen..........5 juin

River Platte.
Ss. Swedish Prince, Johnson......28 mai

Liverpool.
Ss. Engineer, Maycock ....28 mai
Ss. Scythian, Conistin ....8 juin

Rio de Janeiro.
Ss. Tennyson, Symons ....7 avril
Ss. Rossetti, ——— ....27 mai
Ss. Bulgarian Prince, Watson.....31 mai

Antwerp.
Ss. Tonananda, Hart ....17 mai
Ss. Alexandrian, ——— ....4 juin

Bremen.
Ss. Koln, Meyer ....27 mai

Victoria.
Ss. Rosetti, ——— ....30 mai
Ss. Gorredyk, DeKoven ....28 mai

Santos.
Ss. Rosetti, ——— ....23 mai
Ss. Bulgarian Prince, Watson.....29 mai

Buenos Aires.
Ss. Black Prince, Ford...............23 mai

Harve.
Ss. St. Laurent, Glumont...........15 mai

Oporto.
Bark Emilia Santos...............11 mai
Ss. Mississippi, Le Toux...............31 mai

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano "Wurlitzer" de valeur.

Philip Werlein, Ltd., vs. Mlle Annie West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,302 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le JEUDI, 11 juin 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512 rue Chartres:

1 piano "Wurlitzer."

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats pour le demandeur.

mai 30—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano "Werlein" de valeur avec tabouret et couvre-clavier.

Philip Werlein, Ltd., vs. M. et Mme W. Teal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,318 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le JEUDI, 11 juin 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-510, rue de Chartres:

Un piano "Werlein", avec tabouret et couvre clavier.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats pour les demandeurs.

mai 31—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal —— rue Scott, au coin de la rue Saint-Pierre (dans l'ilet des rues Toulouse et Pierce).

Suburban Building and Loan Association vs. Frank P. Luccia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,356 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Scott, Saint-Pierre, Pierce et Toulouse, lesquels lots sont désignés par les numéros un et deux, et mesurant comme suit: Le lot un a trente pieds de face à la rue Scott, vingt-neuf pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Saint-Pierre, cent vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2 parallèle avec la rue St-Pierre, et cinquante-sept pieds, un pouce et sept lignes dans le fond sur une ligne oblique. Lot No. 2 a trente pieds de face à la rue Scott et touche le lot No. 1, cent-vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 1, cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 3, parallèle à la rue Saint-Pierre, trente-six pieds, huit pouces et quatre lignes à l'arrière sur une ligne oblique, sur le côté du lot No. 1, et plus une largeur de dix pieds, huit pouces et sept lignes, parallèle à la rue Scott; le tout d'accord avec un croquis de E. Pilié, député voyer de ville, daté du 2 octobre 1896, appendu à un acte passé devant A. Doriocourt, notaire, le 17 novembre 1896.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.

mai 15 16 19 22 29—juin 5 10 17 18

VENTES A L'ENCAN

Par JAMES F. KEENEY.

VENTES A L'ENCAN

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTITION. HERITIERS TOUS MAJEURS.

Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquéreur un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.

Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 563, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porté les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur de devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente devant James Siméon, notaire en cette ville.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.

BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.

mai 10 17 24 31—juin 7 9 11

PAR ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District. Important magasin à deux étages et résidence, formant le coin de l'avenue Howard et des rues Annonciation et Tchoupitoulas, désignés par les numéros 1000 à 1010 rue Annonciation, et 1001 à 1111 rue Tchoupitoulas. Edifice en briques à trois étages, No. 1018 rue Tchoupitoulas. Dans l'affaire de Michael A. Donnelly vs. James, Amelia et Anita Donnelly, mineurs.

No. 108,307, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Par ALBERT L. PAUL, Encanteur, bureau, 331 rue Carondelet. On vendra à l'enchère publique, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 13 mai 1914, et signé en cour ouverte le 19 mai 1914, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partition ci-dessus:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No. 68 du Premier District de cette ville, borné par les rues Delord (maintenant avenue Howard), Tchoupitoulas, Annonciation et Poeyfarre, numérotés 1 et 2; le lot 1 mesure 64 pieds 7 pouces (64' 7") de face à la rue Annonciation, sur soixante-dix pieds deux pouces (70' 2") sur la rue Tchoupitoulas; quarante-sept pieds, dix pouces et sept lignes (47' 10" 7''') de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot 2, et vingt-et-un pieds, six pouces et quatre lignes (21' 6" 4''') sur la ligne du côté opposé. Le lot 2 mesure vingt-six pieds (26') de face à la rue Annonciation, vingt-huit pieds trois pouces (28' 3") sur la rue Tchoupitoulas, quarante-sept pieds, dix pouces et sept lignes (47' 10" 7''') sur la ligne de séparation du lot No. Un et cinquante-huit pieds, six pouces et deux lignes (58' 6" 2''') de profondeur sur la ligne de séparation du lot Trois. Les améliorations, appelées numéros 1000 et 1010 rue Annonciation comprennent l'édifice en brique à deux étages, de bonne construction, occupé par un magasin et des appartements, toujours loué, et très désirable pour n'importe quel commerce.

2. — Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 50, borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, désigné par le numéro six (6), mesurant vingt-et-un pieds, onze pouces et une ligne (21' 11" 1''') de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt trois pieds six pouces (83' 6") de profondeur, et dix-huit pieds six pouces (18' 6") ou plus de largeur à l'arrière. D'accord avec un croquis topographique par A. de Armas, voyer, annexé à un acte devant C. T. Soniat, notaire, le 27 mars 1884, il apparaît que la largeur de la ligne arrière du dit lot No. 6 est 21' 11". Les améliorations comprennent l'édifice en briques à trois étages appelé No. 1018 rue Tchoupitoulas.

Conditions de Vente:—Comptant, l'acquéreur devant payer les impôts pour l'années 1913 et 1914, par dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente et coûts de tous certificats seront aux frais de l'acquéreur, devant Clifford M. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

JOHN L. FELIU, Avocat pour le demandeur.

RIXFORD J. LINCOLN, Avocat pour le défendeur.

mai 24 31—juin 7 14 21 25

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein Co., Ltd., vs. M. et Mme S. L. Farris.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,303 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 20 juin 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano, couvre-touches et tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL, Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.

PHILIP GENSLER et MERRICK & SCHWARTZ, Avocats pour la demanderesse.

juin 10 15 20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Cinquième District, portant les Nos. municipaux 312 et 314, avenue Pacifique, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Mme Louise Wiegand vs. Succession de Mme Caroline Fink, épouse de Louis A. Brauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,513 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, droits de passage, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon, cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique, Atlantique et Pélican et la rue Alix, et désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 46, mesurant trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique, sur cent vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan au dit ilet par P. A. d'Hemecourt, voyer, daté le 27 septembre 1876, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

N. E. HUMPHREY, Avocat pour la demanderesse.

mai 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Agnès Powell, veuve d'Anthony Riemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,999 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave F. Broders, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
juin 11 15 20

Succession de Mme Aline Bass Reid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,912 — Division C — Attendu que Lewis Z. Bass a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Aline Bass Reid, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
juin 11 15 20

Succession de Mlle Isabella Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,520 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry W. Robinson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, Avocat.
juin 9 13 18

Succession de Mme Minerva Moore, épouse de Charles Barnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,874 — Division A — Attendu que Charles Barnett a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administrations dans la succession de Mme Minerva Moore, épouse de Charles Barnett, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. S. MAHONEY, Avocat.
juin 9 13 18

Succession de Dr. Jno. T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,735 — Division D — Attendu que Peter J. Jones a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Dr. Jno. T. Jones, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il se serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. F. BARTLEY, Avocat.
juin 4 9 13

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 60 pieds 3 pouces de face à la rue Short, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et face à la rue Poplar (propriété de coin), dans l'ilet des rues Plum et Fern.

Edwin J. Prinz vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant de quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 162 (autrefois 48 A), borné par les rues Short (autrefois Joséphine), Poplar (autrefois Cinquième), Plum et Fern (autrefois Washington); la dite portion de terre mesurant soixante pieds trois pouces de face à la rue Short, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Poplar de quatre-vingt-quinze pieds, formant le coin des rues Short et Poplar; laquelle dite portion de terre est composée de la moitié face des lots originaux numéros Douze, Treize et Quatorze, et une partie de la moitié de face du lot No. Quinze, contigu au lot No. Quatorze sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 27 juin 1904, attaché à un acte devant Frederick Deibel, notaire en cette ville, en date du 14 juillet 1904. Les dits lots originaux Nos. Douze, Treize et Quatorze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, et la dite portion du lot No. Quinze touchant le lot No. Quatorze mesure quatre-vingt-quinze pieds de face à la rue Poplar, sur cent vingt pieds six pouces de profondeur. Le dit lot No. Douze forme le coin des rues Poplar et Short.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil Paroisse d'Orléans.

EDWARD RIGHTOR, Avocat pour le demandeur.

mai 20 31—juin 6 13 20 27—juillet 1 2